

Assemblée Générale FFKY



Vendredi 8 mai 2020

10h - 12h



Compte-rendu des échanges

L'Assemblée générale s'est tenue le **8 mai 2020 de 10h à 12h.**

39 personnes présentes sur Zoom.

1/ VOTES

- Les comptes sont approuvés par 20 voix
- La proposition de rallonger le mandat des membres du bureau de 2 à 3 ans est approuvée à 15 voix
- La proposition de travailler sur une modification des statuts est approuvée à 9 voix

2/ PANORAMA DU MANDAT

Points clefs

- Passage de 175 à 345 adhérent.e.s
- Doublement des abonné.e.s Facebook entre 2018 et 2020
- De 150 à +500 followers Instagram
- Bénéfice PDY 2019 : +15 000 €
- Revue de presse, relations avec les journalistes
- Newsletter régulière
- Elaboration d'une vision partagée de la FFKY
- Equipe de 7/8 personnes (bureau, prestataires, sevadars)
- Ouverture de 2 salles de pratique en prévision

3/ COORDONNÉES ET MISSIONS DE L'ÉQUIPE

- **Avtar Kaur** : présidente. Représentation nationale et internationale
avtar@satnam.eu +49 15 25 31 27 321
- **Basile Lambert · Harbeant Singh** : trésorier. Responsable du projet d'ouverture des salles FFKY basillambert@gmail.com +33 6 09 55 91 10
- **Marie Brunel · Manpreet Kirti Kaur** : secrétaire du bureau, coordination générale, relation avec les adhérent.e.s
brunel_marie@yahoo.fr +33 6 76 63 81 59
- **Sylvie Lots · Saran Jot Kaur** : assistante administrative, réponse aux mails, liens avec KRI et IKYTA
contact@ffky.fr +33 6 27 37 52 21
- **Julien Wegner · Govind Bhajan Singh** : communication interne et externe, site internet, facebook
hello@julienwegner.com +33 6 60 64 88 78
- **Céline Durr Dassonville · Daya Joti Kaur** : relations presse
celine.ffky@gmail.com +33 6 22 80 23 35
- **Anaïs Brocard · Sangeet Kirpal Kaur** : community manager Instagram
anaisbrocard@gmail.com +33 6 52 29 22 75

4/ QUESTIONS ET RÉPONSES

Allez-vous communiquer sur le projet de salle ? Pour l'instant cela peut donner l'impression qu'il faut avoir une certaine proximité existante avec l'équipe pour que son projet soit soutenu ?

Nous avons suivi les synchronicités de projets naissant ou en cours coïncidant avec cette envie de la FFKY. Nous n'avons pas de cahier des charges clair, et nous avons donc avancé avec ce qui était déjà là.

Aujourd'hui, nous allons ouvrir plus largement la communication, avec plusieurs critères et contraintes : celui d'avoir un projet en cours, une sangat déjà existante de pratiquant.e.s et d'enseignant.e.s, et dans le respect des risques budgétaires, un projet devant s'autofinancer avant que nous puissions investir dans un autre.

Qu'en est-il d'une salle en Guadeloupe où la plupart des enseignant.e.s sont formé.e.s par Karta Singh ?

La question de l'ouverture à l'école de Karta Singh, ANS, est récurrente dans nos différentes réunions. Cela mérite que l'on s'y arrête et que l'on y réfléchisse. Nous allons de toute façon communiquer plus largement vers les DOM TOM afin que les enseignant.e.s KRI puissent être représenté.e.s là-bas aussi.

Faites vous appel à des subventions, du crowdfunding pour le budget FFKY ?

Non, jusqu'à présent il n'y avait ni expert comptable ni comptes certifiés, ce qui est nécessaire pour prétendre à des subventions publiques. Quant au crowdfunding, il est utilisé par les porteur.euse.s de projet pour les salles par exemple, la FFKY n'en n'a pour l'instant pas besoin pour fonctionner et préfère garder son indépendance.

Pourquoi changer de lieu pour le Printemps du Yoga et ne pas soutenir Château Anand tant que ce lieu n'est pas vendu ?

La FFKY a soutenu Château Anand pendant des années en y organisant le Printemps du Yoga. Cela fait quelque temps maintenant que le lieu est en vente. Accueillir un événement dans un lieu qui potentiellement ne sera pas disponible est risqué, d'autant qu'il s'agit de la principale source de revenus de la FFKY. Un lieu de cette capacité doit être réservé un voire deux ans à l'avance, d'où le choix du Domaine du Fan en Haute Vienne, encore à confirmer par une visite.

Pouvez-vous être plus clair.e.s sur les changements de statuts ?

Notre objectif est d'être une fédération plus collégiale et plus vivante, pour coller aux changements en cours. Cela concerne à la fois les interactions au sein de l'équipe et avec les adhérent.e.s. Ces modifications seront approuvées en AG et proposées par un ou des groupe(s) de travail. *[NB : les statuts de la FFKY sont joints à cette synthèse].*

5/ APPEL À CANDIDATURES

L'équipe actuelle (bureau, prestataires et sevadars) annonce sa candidature collective pour un nouveau mandat. Vous trouverez en PJ le manifeste de la FFKY à l'ère du Verseau qui anime l'équipe pour ce mandat.

La date limite est fixée au 31 mai pour d'éventuelles autres candidatures (contact@ffky.fr).

La procédure de vote électronique se déroulera ensuite au mois de juin 2020.